

Mettre en sécurité dans les ERP : Les Plans d'Organisation et de Mise en Sûreté (POMSE)

Tarif : 600€ à Grenoble, 450€ en distanciel et sur devis dans votre collectivité

Durée : 7h (formation à la journée avec pause déjeuner)

Public cible : Elus locaux, agents des collectivités, responsable d'ERP (publics-privés), référent sécurité des établissements

Public cible : aucun

Votre conseiller formation :

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73
mathias.lavole@irma-grenoble.com



Formation accessible en visioconférence

La formation « Mettre en sécurité dans les ERP : les POMSE » a pour objectif de former les responsables et directeurs d'établissements, qu'ils accueillent des travailleurs ou du public, qu'ils soient publics ou privés, à mettre en œuvre une démarche organisationnelle de réduction de la vulnérabilité de l'établissement face aux risques et menaces majeurs. Sont ainsi traités les aspects réglementaires, organisationnels et techniques autour de la démarche. Des trames types et exemples de bonnes pratiques sont diffusés.

La formation proposée prend en compte et respecte les exigences du Code de l'environnement, du Code du travail et du Code de la sécurité intérieure.

Programme :

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;
- Les responsabilités dans la gestion de la crise au niveau local ;
- Mettre en place un POMSE opérationnel, la conduite de projet et les étapes à suivre ;
- Piloter une opération de généralisation des POMSE dans les ERP au sein de mon groupe ou sur un territoire.?

Objectifs pédagogiques :

- Assurer la sécurité dans les ERP des usagers, du personnel et d'autres personnes, en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;
- Appliquer les directives des autorités de mise à l'abri (maîtriser l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise) ;
- Appréhender la nature des risques et des menaces (dont menace terroriste) à considérer dans la réflexion POMSE ;
- Piloter le projet de mise place du POMSE en interne ou piloter efficacement la sous-traitance (la conduite du projet et les étapes à suivre) ;
- Maintenir en condition opérationnelle le POMSE dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision opérationnels.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques
- Pédagogie interactive ;

- Ressources documentaires mises à disposition.